

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 00474

Numéro SIREN : 422 889 469

Nom ou dénomination : GGL GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2023 sous le numéro de dépôt 6087

GGL GROUPE
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 000 euros
Siège social : Les Centuries III
111 Place Pierre DUHEM BP 84
34935 MONTPELLIER Cedex 9
422 889 469 RCS MONTPELLIER

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 02 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt trois
Le deux janvier, à 9 heures,

Les associés de la société GGL GROUPE se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, sur convocation faite par lettre simple adressée à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jacques GUIPPONI en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Jean Marc LEYGUE et Monsieur Alain GUIRAUDON, associés représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Edouard MASSIN est désigné comme secrétaire.

Monsieur Thierry CARLES et la société FB AUDIT, Commissaires aux Comptes titulaires de la Société, régulièrement convoqués, sont absents et excusés,

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 120 948 actions sur les 120 948 actions ayant le droit de vote,

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité du capital, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer à titre extraordinaire.

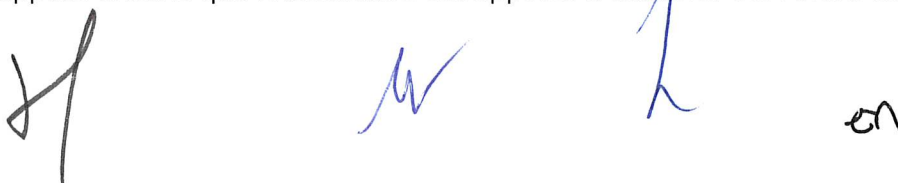
Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée:

- les justificatifs des convocations régulières des associés.
- une copie de la lettre de convocation des Commissaires aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- les lettres de démission du Directeur Général et du Président
- le rapport du président
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant



ORDRE DU JOUR

- Démission du Président,
- Nomination du nouveau Président,
- Démission du Directeur Général,
- Nomination des Directeurs Généraux,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de M. Jacques GUIPPONI, démissionnaire de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

La Sarl LENNA INVEST, au capital de 55.000.000 € dont le siège social est 91, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 538 743 188

Qui sera représentée par M. Jacques GUIPPONI
Né à LODEVE le 11/07/1951
De nationalité Française
Demeurant 22 Goule de Laval 34790 GRABELS

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

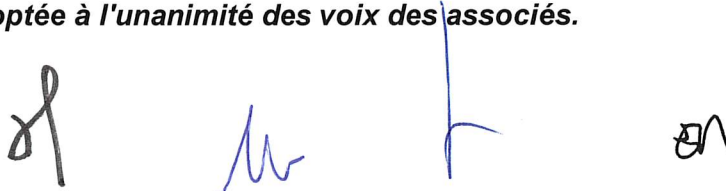
L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de M. Jean-Marc LEYGUE, démissionnaire de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Directeur Général pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

La Sarl DOMINO, au capital de 55.000.000 € dont le siège social est 91, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 538 746 256

Qui sera représentée par M. Jean-Marc LEYGUE
Né à MONTPELLIER le 25/01/1957
De nationalité Française
Demeurant 131 rue Jean Giono 34980 SAINT-GELY-DU-FESC

L'Assemblée Générale précise que M. Alain GUIRAUDON, Directeur Général est confirmé dans ses fonctions pour la durée du mandat du Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



TROISIEME RESOLUTION

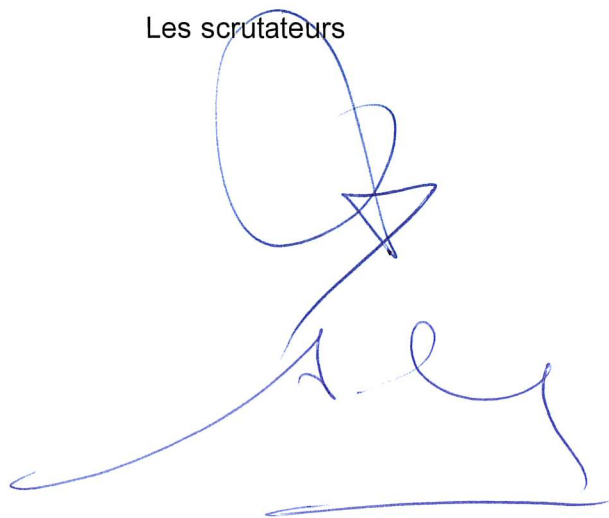
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés,

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Les scrutateurs



Le Président



Le secrétaire



